



**LEFEVRE &  
Avocats**

Avocat représentant une banque d'investissement

27/11/2018

Maître Lefevre Avocats  
"Trade-My-Bitcoin"

Cher client,

Cette année, vous avez demandé de retirer des fonds investis dans notre société. Après de nombreux efforts et la non-synchronisation entre vous et la société que je représente, début décembre, votre demande sera automatiquement close dans le cadre du processus.

Je dois vous informer que l'ouverture d'une telle demande est faite tous les cinq ans. Si la demande est fermée en décembre, vous ne pourrez ni demander ni retirer des fonds au cours des cinq prochaines années.

Pour retarder le processus, vous pouvez me contacter sur le téléphone personnel de mon bureau 09-74-59-09-54 ou répondez à cet email pour plus de détails

[AvocatsLefevre@gmail.com](mailto:AvocatsLefevre@gmail.com)

Maître Lefevre

Fait a Paris le 27/11/2018